

Déroulé de séance du 5 juin 2026 à 18h53

Gensac la Pallue

PROCES-VERBAL

Vendredi 5 juin 2026 à 18h53, en vertu de la convocation du vendredi 29 mai 2026, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. Cédric DUPUY, Mme Sabrina BOUETARD, M. Vincent BOURGEOIS, M. Jean-Luc CHAUMET, M. Christian DAGNAUD, M. Didier GOIS, M. Bernard MAUZÉ, M. Yves MINOT, Mme Martine MOREL, Mme Isabelle PENOUTY, M. Alain POISBELAUD, Mme Nadine RANCELLI, Mme Béatrice ROBERT

Etaient excusé(e)s :

Mme Dominique AUDEBERT (donne pouvoir à Mme Sabrina BOUETARD), Mme Claire DAMOUR (donne pouvoir à Mme Martine MOREL), Mme Martine DESSET (donne pouvoir à Mme Béatrice ROBERT), M. Thomas FAVRIOUX (donne pouvoir à M. DUPUY Cédric), M. Pierre-Etienne HERVOIT (donne pouvoir à M. DAGNAUD Christian), Mme Elodie LARAPIDIE (donne pouvoir à Monsieur Didier GOIS)

Etaient absent(e)s : Néant

A été nommé secrétaire : M. Jean-Luc CHAUMET

Ordre du jour

2026-05-001 – Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste

2026-05-001 – Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville le 5 juin 2026 à 18 heures 53 minutes,
Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire N°NOR INTP2611651C du 6 mai 2026 du ministre de l'Intérieur, relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants ainsi qu'à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de

M. MAUZÉ Bernard, Mme MOREL Martine, Mme BOUETARD Sabrina, M. GOIS Didier. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

La liste A est composée par :

M. DUPUY Cédric

Mme BOUETARD Sabrina

M. MINOT Yves

Mme PENOUTY Isabelle

M. POISBELAUD Alain

Mme ROBERT Béatrice

M. DAGNAUD Christian

Mme DAMOUR Claire

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

(19 conseillers municipaux concernés ; 5 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée)

- nombre de bulletins : 19

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 19

A obtenu :

- liste A : 19 voix

Le quotient applicable est : $19/8 = 2.375$

La liste A obtient : $19 : 2.375 = 8$, soit 8 sièges

Ainsi 8 sièges ont été attribués.

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 8 sièges

Présents	Votants	Abstention	Suffrages exprimés	Pour	Contre
13	19	0	19	19	0

Informations diverses : /

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h10

Le Maire

Cédric DUPUY

Le secrétaire de séance

Jean-Luc CHAUMET